



RAPPORT DE GESTION DE L'UNION SUISSE
DES BANQUES RAIFFEISEN 2004

RAIFFEISEN

>

INSTRUCTION



RETOUR Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page précédente.



AGRANDIR Cliquez sur ce bouton pour agrandir l'affichage.



PAGE D'ACCUEIL/CONTENU Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page de la table des matières, où vous pouvez sélectionner directement le chapitre souhaité.



IMPRIMER Cliquez sur ce bouton pour ouvrir la fenêtre vous permettant d'imprimer le document (recto-verso). Pour n'imprimer qu'une seule face, veuillez sélectionner le document «pdf pour impression» sur la page d'accueil Raiffeisen.



CONTINUER Cliquez sur ce bouton pour passer à la page suivante.



REDUIRE Cliquez sur ce bouton pour afficher les pages agrandies de nouveau en mode normal.

TABLE DES MATIÈRES

CLIQUEZ SUR LE CHAPITRE SOUHAITÉ.

-01-

Activité commerciale	6
Marché des affaires	12
Bilan au 31 décembre 2004	20
Compte de résultat 2004	21
Affectation proposée du bénéfice disponible	22
Tableau de financement 2004	22
Annexe aux comptes annuels	26
Informations sur le bilan	40
Informations sur les opérations hors bilan	56
Informations sur le compte de résultat	58
Rapport sur la révision des comptes annuels	62
Rapport du Conseil de surveillance	63
Bilan – Aperçu sur 5 ans	66
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	67
Impressum	

RAPPORT DE GESTION DE L'USBR 2004





«L'oiseau vole, le poisson nage et l'homme court.»

Emil Zatopek, légende de l'athlétisme

-03



Le mouvement est fascinant et a fortiori celui de l'athlète de grand fond: le «bien-être» éprouvé après quelques kilomètres; l'esprit se libère et vagabonde; la solitude du coureur par monts et par vaux; les sensations de son propre corps; la jubilation lors du passage de la ligne d'arrivée et la joie face à sa performance personnelle.

Quiconque court le marathon est face à lui-même. L'entraîneur, le partenaire et les amis épaulent l'athlète en créant l'«environnement» propice à sa préparation et l'encouragent durant la compétition. C'est au coureur en fin de compte qu'incombe de fournir l'effort. Le marathon comme la vie est un cheminement: l'entourage apporte courage et réconfort, mais chacun est personnellement responsable de ce qu'il fait et réalise. Si les autres ouvrent la voie, le cheminement, lui, nous appartient.

Le marathon symbolise, par la force de son analogie, l'engagement des Banques Raiffeisen en Suisse: l'aide à l'effort personnel, un des principes essentiels et fondateurs du mouvement Raiffeisen, n'a rien perdu de son actualité et conserve intact son caractère de réflexion directrice porteuse de succès. A cet égard, le parrainage du marathonien d'exception qu'est Viktor Röthlin coïncide parfaitement avec cette symbolique. Quant aux photographies qui illustrent ce rapport de gestion, elles ont été prises sur les hauteurs d'Engadine où l'athlète s'entraînait en vue des Jeux olympiques d'Athènes 2004. Dans ce contexte, les Banques Raiffeisen vous invitent à faire route à leurs côtés à votre rythme et sur la distance qui vous plaira. La voie vous est ouverte.

RAPPORT DE GESTION DE L'USBR 2004





Etre prêt. Qui demande à son corps de fournir des performances élevées, doit avant toute chose se préparer à l'effort. Par des exercices d'étirement favorisant l'irrigation sanguine de ses muscles, l'athlète engrange de l'énergie. Il s'échauffe grâce à des mouvements lents qui lui procurent un sentiment d'harmonie: «Je suis prêt.»



ACTIVITÉ COMMERCIALE

-06-

L'an dernier, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen s'était donné pour objectif, d'une part, de conserver la bonne position sur le marché conquise par le Groupe Raiffeisen au cours des années précédentes, et, de l'autre, de garantir la santé financière du Groupe à long terme.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR) a pour mission principale la direction stratégique et l'orientation globale du Groupe. En les déchargeant de ces tâches, elle permet aux Banques Raiffeisen de se concentrer sur leurs compétences de base, à savoir le conseil et la vente de prestations bancaires. La stratégie de base remaniée du Groupe Raiffeisen, que nous avons approuvée au premier semestre 2004, prévoit de poursuivre logiquement notre orientation stratégique et de relever de nouveaux défis. Elle s'articule autour de trois axes principaux: le positionnement en tant que première banque de détail en Suisse, l'exploitation des potentiels clients et l'efficacité des processus et des structures.

L'USBR fournit des efforts importants, dans le domaine informatique notamment, afin d'optimiser l'infrastructure du Groupe Raiffeisen. Un système central de conservation des données a ainsi permis d'actualiser sensiblement les données. Un portail Raiffeisen unique destiné à toutes les applications basées sur le Web simplifie le développement des systèmes tout en accroissant leur capacité d'intégration. La gestion des droits d'accès assistée par le serveur définit les utilisateurs autorisés à accéder aux systèmes et aux applications. Ces activités visent prioritairement à augmenter le service à la clientèle, à uniformiser et à automatiser les systèmes et les processus, et, partant, à accroître la qualité des prestations et à maîtriser les coûts.

En juin de l'année dernière, nous avons décidé conjointement avec la Banque Vontobel d'intensifier notre collaboration dans le domaine des opérations de placement et le traitement des titres et de l'asseoir sur des bases exclusives. L'objectif à moyen terme est d'accroître la part des produits provenant des opérations de placement, de 8% actuellement, à 15, voire 20%. Les premiers produits de gestion de fortune issus de cette coopération renforcée ont été lancés en octobre. Le négoce de produits dérivés est, quant à lui, assuré dans son ensemble par Vontobel depuis décembre. En 2005, nous procéderons à l'optimisation des processus de conseil en placement au sein des Banques Raiffeisen. Les premiers éléments du traitement des titres et une grande partie du négoce seront transférés chez Vontobel en cours d'année; cet établissement devient par ailleurs la banque dépositaire de Raiffeisen et assume ainsi un rôle de garde et de gestion centralisée des titres.

La marque d'une entreprise influence la perception et le comportement de la clientèle, recèle un potentiel d'identification et apporte une contribution précieuse au succès de l'entreprise. Nous sommes conscients que le Groupe Raiffeisen détient une solide image de marque dont nous ne voulons pas laisser la gestion au hasard, notamment en matière d'exploitation des potentiels clients. Une analyse de la marque réalisée l'an dernier a identifié les constituants essentiels du «code génétique» de la marque Raiffeisen et fourni des enseignements quant à leurs interactions, responsables de la spécificité de la marque. Ce code constitue le fondement à partir duquel nous voulons poursuivre le développement, le renforcement systématiques et la gestion ciblée de la marque en nous appuyant sur la stratégie de base. En 2005, nous nous efforcerons principalement de susciter une prise de conscience pour ce code de la marque et prendrons les premières mesures visant à mettre en œuvre les enseignements recueillis afin de renforcer notre marque.



-07-

Pierin Vincenz, Président de la Direction du Groupe Raiffeisen

«La coopération avec Vontobel a pour objectif de nous permettre de satisfaire encore mieux les besoins de la clientèle et de diversifier nos produits.»

RAPPORT DE GESTION DE L'USBR 2004



Outre la stratégie de base, l'environnement dans lequel évolue notre entreprise avec ses réglementations de plus en plus rigoureuses souligne également la nécessité de disposer de structures et de processus efficaces. A la fin de l'année, le Conseil d'administration de l'USBR a donc décidé d'apporter quelques modifications à l'organisation dont voici le survol:

Département	Responsabilités
<i>Succursales & Crédits</i>	Activité bancaire avec les clients, prestations relatives aux opérations de crédit
<i>Marché & Distribution</i>	Développement de produits, canaux de distribution, développement de la distribution, gestion des marques
<i>Finances & Logistique</i>	Gestion et contrôle financiers, traitement, services logistiques, Risk Controlling, gestion des risques
<i>Banque centrale</i>	Refinancement, Asset & liability management, Négoce
<i>Développement de l'entreprise</i>	Développement structurel et culturel du Groupe, organisation, gestion du personnel, projets, prévention, structure
<i>Office de révision</i>	Révision

Le département Banque centrale se concentrera désormais sur ses compétences clés. Les exigences en matière d'indépendance de l'Office de révision se sont elles aussi fortement accrues ces dernières années. L'organisation actuelle de l'organe de révision chez Raiffeisen, qui a fait ses preuves et relevé tous les défis par le passé, ne satisfait plus aux principes réglementaires d'indépendance. Raiffeisen a par conséquent décidé de restructurer l'organe de révision de fond en comble. Cette nouvelle orientation devrait être effectuée dès 2005 par le biais d'une modification des statuts, prévoir un renforcement significatif de la Révision interne pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen et s'achever par l'octroi des mandats d'organe de révision à une société d'audit indépendante.

Raiffeisen subit également la pression réglementaire toujours plus prononcée en ce qui concerne la gestion et la délimitation des risques au niveau du Groupe. Nous devons par conséquent adapter la gestion des risques et élaborer des processus transparents qui s'appliquent à l'ensemble du Groupe. Un système de limites uniforme et contraignant pour produits dérivés a déjà été introduit avec succès au cours de l'exercice considéré afin de restreindre les risques encourus. En 2005, nous adapterons les processus régissant la collaboration entre les diverses unités du Groupe et les reproduirons dans les réglementations et les systèmes correspondants.

Ces exemples tirés de l'activité commerciale de l'USBR illustrent toute l'étendue des missions assignées à cette dernière. C'est dans ce contexte qu'il convient de comprendre et d'interpréter le rapport de gestion que vous avez entre les mains. Les coûts et les efforts que l'USBR doit consentir afin de satisfaire à l'ensemble des obligations et des exigences auxquelles elle est soumise, sont énormes. Malgré cela, l'USBR a connu cette année encore une marche des affaires très réjouissante et est à même de contribuer par la consolidation à la bonne santé financière du Groupe.

Notre succès est assuré si tous les éléments composant le Groupe Raiffeisen sont solidaires. Nous l'avons démontré ces dernières années: ensemble, nous sommes forts et le resterons aussi à l'avenir.

Pierin Vincenz
Président de la Direction





Y croire fermement. Les pieds sont les outils de travail du coureur. Les chaussures doivent être aussi chaussantes que possible et épouser le pied d'une manière optimale. Bien lacées, sans trop serrer, les chaussures vous donnent la certitude physique et psychologique d'être paré pour la course à venir:
«Je suis bien équipé.»



En tant que centre de services et de compétences du Groupe Raiffeisen, l'USBR a dégagé un bénéfice de 13,7 millions de francs pendant l'exercice écoulé. Le total du bilan a légèrement augmenté de 0,5% à 26,3 milliards de francs.

Compte de résultat

L'USBR peut une nouvelle fois faire état d'un exercice 2004 fort satisfaisant. Le résultat des opérations d'intérêts et des opérations de négoce est en recul par rapport à 2003, mais le produit d'exploitation est en progression de 7,1% à 334,6 millions de francs grâce à une légère hausse des opérations de commissions et des prestations de service et à une très nette augmentation des autres résultats ordinaires. Le résultat dépasse ainsi nettement les valeurs budgétées. Les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation supérieure (+12,4%) à celle de 2003 (+5,2%) au cours de l'exercice écoulé. Cette augmentation s'inscrit dans le droit fil des attentes, en raison des importantes activités de projet centralisées et du développement des services destinés à l'ensemble du Groupe Raiffeisen. L'USBR a ainsi continué à renforcer son statut de centre de compétences du Groupe Raiffeisen. Au total, il en est résulté pour l'exercice 2004 un bénéfice annuel de 13,7 millions de francs, supérieur de 12,8% à celui de 2003.

Produits de l'activité bancaire ordinaire · Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 20) s'est établi à 100,3 millions de francs. Par rapport à l'exercice précédent, le résultat des opérations d'intérêts a ainsi régressé de près de 7,7%, soit 8,3 millions de francs, sous l'influence notamment de modifications apportées à la structure du bilan. Le résultat des opérations d'intérêts correspond aux prévisions budgétaires. Dans le domaine des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 21), l'USBR a enregistré un résultat légèrement supérieur à l'année précédente. Celui-ci a progressé de 2,5%, soit 1,4 million de francs, et découle au premier chef de la progression des produits de courtage (+31,1%).

Le résultat des opérations de négoce (annexe 22) affiche une nette diminution de 27,8% à 17,5 millions de francs d'une année à l'autre. L'évolution des différents postes a été assez inégale. Le négoce d'actions a généré un produit de 5,6 millions de francs, alors qu'avec 1,3 million de francs celui-ci avait été nettement inférieur l'année précédente. Le champ d'activité du négoce de taux a subi une perte de 2,2 millions de francs après avoir été l'une des principales sources de revenus ces dernières années. Quant au résultat du négoce de devises, de billets et de métaux précieux, il a augmenté de 1,6 million de francs à la faveur du développement persistant du négoce des billets.

Le poste «Autres résultats ordinaires» a progressé de 28,9% pour atteindre 160,6 millions de francs. Ce résultat est le fruit de la conjonction d'une augmentation de 13,8 millions de francs des autres produits ordinaires (annexe 23) et d'une forte baisse de 20,4 millions des autres charges ordinaires. L'accroissement des autres produits ordinaires s'explique principalement par la hausse des prestations individuelles fournies en fonction du volume aux Banques Raiffeisen (+8,4 millions de francs) et les contributions (+2,7 millions de francs) de ces dernières. La forte baisse des autres charges ordinaires résulte du fait que l'USBR n'est plus tenue, selon le règlement, d'effectuer des versements au Fonds de solidarité. Le montant de l'année précédente comprend un dépôt net de la Banque centrale s'élevant à 19,2 millions de francs.

Charges d'exploitation · La position «Charges de personnel» (annexe 24) a enregistré une hausse à 135,5 millions de francs (+10,8%) pendant l'exercice. L'augmentation de 13,2 millions de francs englobe une réserve de 3,4 millions de francs constituée pour les frais de restructuration liés à l'externalisation des opérations sur titres. Outre à une progression générale des charges de personnel, l'accroissement est également dû aux frais de personnel plus élevés encourus par la succursale de Berne (ouverte en septembre 2003) par rapport à l'année précédente.

En hausse de 13,9% à 141,5 millions de francs, les autres charges d'exploitation (annexe 25) ont augmenté un peu plus fortement que les charges de personnel. Cela s'explique tout d'abord par une augmentation des coûts de l'informatique (+5,6 millions de francs) et plus particulièrement par une progression notable des autres postes des charges d'exploitation (+11,6 millions de francs), tandis que les frais de locaux n'ont enregistré qu'une faible hausse (+0,1 million de francs). Celle des frais de maintenance, conjuguée aux coûts d'exploitation de nouvelles applications, a fait augmenter les coûts de l'informatique.

Les positions suivantes ont, entre autres, entraîné un accroissement des autres charges d'exploitation: les charges pour services de courrier liés au développement du négoce des billets de l'USBR ont augmenté de 2,4 millions de francs. Les frais de conseil encourus dans le cadre d'activités de projet étendues se sont inscrits en progrès de 5 millions de francs au



cours de l'exercice écoulé. Sont également inclus les droits de timbre d'émission dus en rapport avec l'augmentation du capital social (+1,3 million de francs).

Amortissements sur l'actif immobilisé - Les amortissements sur l'actif immobilisé ont enregistré une hausse de 38,8% à 34,7 millions de francs (annexe 4). Les amortissements sur les participations contenus dans ce poste se sont élevés à 13,5 millions de francs.

Correctifs de valeur, provisions et pertes - Le poste «correctifs de valeur, provisions et pertes» a régressé à 0,5 million de francs.

Résultat extraordinaire et impôts - Le résultat extraordinaire (annexe 26) comprend un montant de 10,1 millions de francs provenant de la dissolution de correctifs de valeur désormais superflus. Les 15,5 millions de francs versés dans les réserves pour risques bancaires généraux, ont été imputés aux charges extraordinaires. Les charges fiscales sont restées stables à 3,6 millions de francs par rapport au bénéfice annuel enregistré.

Bénéfice de l'exercice - Le bénéfice de 13,7 millions de francs publié pour l'exercice est supérieur de 12,8% à celui de l'année précédente.

Bilan

Le bilan de l'USBR reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face dans le cadre de la position centrale qu'elle occupe au sein du Groupe Raiffeisen. D'une part, elle exploite, dans différentes villes suisses d'une certaine importance, des succursales bancaires offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. D'autre part, elle fournit les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe Raiffeisen en Suisse; elle est entre autres responsable, en tant qu'intermédiaire central, de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de variation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation à court terme des Banques Raiffeisen en matière de liquidités, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, agit directement sur le total et la structure du bilan de l'USBR. Au cours de l'exercice écoulé, le total du bilan de l'USBR n'a enregistré qu'une légère hausse de 0,1 million de francs (+0,5%).

Les exigences en matière de liquidités sur une base consolidée ont été respectées en tout temps, et il a de même été tenu compte des exigences légales en matière de fonds propres.

Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen - A la fin de 2004, l'engagement net de 661 millions de francs envers les Banques Raiffeisen issu de l'année précédente s'est transformé en créance nette de 909 millions de francs sur les Banques Raiffeisen. Cette progression démontre que les Banques Raiffeisen ont pu accorder un montant de prêts supérieur de 1,6 milliard de francs à l'afflux de fonds de la clientèle enregistré au cours de la même période. Les besoins supplémentaires de liquidités ont été mis à la disposition des Banques Raiffeisen principalement sous forme de crédits à taux fixe. Les avoirs des Banques Raiffeisen sont déposés dans une notable proportion sur des comptes bloqués afin de satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités. Ces placements s'élèvent à 3,5 milliards de francs.

Créances et engagements envers les autres banques - La position nette des banques s'est soldée en fin d'année par une créance nette d'un montant de 1,2 milliard de francs, légèrement inférieur à celui de l'année précédente (1,5 milliard de francs). Le volume résultant des opérations interbancaires enregistre tant à l'actif qu'au passif un recul de respectivement 1,5 milliard et de 1,3 milliard de francs. Le recours accru aux opérations de mise en pension de titres dans le cadre de la gestion des liquidités a permis de conserver une position de premier plan sur le marché en francs suisses. Outre un refinancement plus avantageux, cela permet en particulier d'effectuer des placements sur une base couverte, donc en ménageant les fonds propres, auprès de banques tierces. Des valeurs mobilières provenant des immobilisations financières ainsi que des opérations de prise en pension ou d'emprunt de titres sont utilisées comme garantie. Des fonds sont également empruntés en monnaie étrangère. Les risques de change sont intégralement couverts par le biais du livre de négocié.

Prêts et crédits à la clientèle - Pendant l'exercice considéré, les prêts et crédits à la clientèle octroyés par la Banque centrale et ses succursales ont diminué de 7,2% pour s'établir à 4,7 milliards de francs.



Par rapport à l'année précédente, ce poste comporte toutefois des positions à court terme. Si l'on exclut l'effet de ces fonds, les prêts et crédits à la clientèle ont augmenté de 3,0%, soit 135 millions de francs.

En progression de 10,5% à 2,7 milliards de francs, les créances hypothécaires ont particulièrement bien évolué. A l'inverse, les prêts et crédits à la clientèle repris par les Banques Raiffeisen (cessions sans notification) ont diminué de 187 millions à 951 millions de francs.

Immobilisations financières - Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), qui est principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales concernant les liquidités du Groupe Raiffeisen. Au cours de l'exercice écoulé, leur valeur comptable a diminué de 140 millions, s'établissant à 2,8 milliards de francs. Les stocks de métaux précieux ont également légèrement diminué à 36 millions de francs, tandis que les immeubles destinés à la vente provenant de positions en souffrance ont augmenté de 2,4 millions de francs.

Participations - Cette position (annexe 3) comprend les parts détenues dans les sociétés du Groupe, la participation de 25% dans cosba private banking ag, la participation de 12,5% dans Vontobel Holding SA, de même que les titres de Telekurs Holding SA, de la Banque des lettres de gage, de Viseca Card Services SA et de Helvetia Patria Holding SA. Eu égard à l'évolution en partie défavorable des cours, des ajustements de valeur à hauteur de 13,5 millions de francs ont été comptabilisés durant l'exercice examiné.

Immobilisations corporelles - La dernière étape des travaux d'agrandissement du bâtiment administratif de Saint-Gall s'est achevée début 2005. En corollaire, le volume des investissements consacrés aux immeubles (annexe 4) pendant l'exercice affiche un niveau élevé de 29 millions de francs.

Fonds de la clientèle - La hausse enregistrée par les fonds de la clientèle au cours de l'exercice écoulé a été supérieure à la moyenne. L'afflux net de fonds a totalisé 1,9 milliard de francs provenant partiellement de placements à court terme d'investisseurs institutionnels. Les fonds d'épargne ont bénéficié d'un afflux de 233 millions de francs, atteignant ainsi 1,8 milliard de francs. L'expansion intervenue dans le domaine des fonds de prévoyance a contribué à ce résultat. Les fonds du deuxième (+17,3%) comme du troisième pilier (+29,1%) ont connu une hausse vigoureuse. Les obligations de caisse ont augmenté de 12,2% pour s'inscrire à 322 millions de francs. Les autres engagements envers la clientèle, se chiffrant à 4,3 milliards de francs, ont plus que doublé. Cette position comporte les opérations de mise en pension de titres à court terme avec Postfinance.

Emprunts et prêts de lettres de gage - Les emprunts obligataires ont augmenté de 10,3% à 2,4 milliards de francs sous l'impulsion de deux placements directs effectués par l'USBR en 2004. En revanche, les engagements envers la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire ont diminué de 18,7% pour ressortir à 1,3 milliard de francs.

Correctifs de valeur et provisions - En valeur nette, les correctifs de valeur pour prêts et crédits (annexe 10) se sont contractés de 46,4 millions de francs à 40,0 millions. Cela est dû au fait qu'au cours de l'exercice une partie importante des créances existantes menacées (annexe 1) ont pu être définitivement bouclées.

Lors de la détermination des correctifs de valeur pour risques de défaillance, les risques de perte ont été évalués conformément à la notation interne et en tenant compte de valeurs de recouvrement. La Banque centrale détient également en portefeuille des crédits repris de Banques Raiffeisen sous certaines conditions.

Les provisions pour autres risques commerciaux s'établissent à 6,3 millions de francs. La position globale «Correctifs de valeur et provisions» a diminué de 47,9 à 46,3 millions de francs.

Capital social - Au cours de l'exercice écoulé, le capital social (annexe 11) a augmenté de 100 millions et atteint 320 millions de francs. Au total, 90 Banques Raiffeisen se sont vu attribuer des parts sociales supplémentaires.

Opérations hors bilan - Le volume des contrats sur instruments financiers dérivés (annexe 18) a enregistré une forte hausse de 52,9% à 33,9 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 97 millions et à 188 millions de francs. Alors qu'une diminution de 25,2% à 0,8 milliard de francs a été constatée dans le domaine des devises, le volume des contrats sur instruments de taux a bondi de 57,1%, soit 12,0 milliards, à 33,1 milliards de francs. Cette augmentation notable résulte de la gestion de la structure du bilan du Groupe Raiffeisen dans les conditions actuelles du marché.





Trouver le rythme. Les premières des 16 000 foulées qui mènent à la ligne d'arrivée au terme de 42 kilomètres sont essentielles. Adopter le bon rythme dès le départ signifie avoir les ressources nécessaires pour terminer la course ou, dans le cas contraire, subir des défaillances. On estime que le succès en compétition est déterminé à 99 pour cent par l'entraînement: «J'ai trouvé le rythme idéal.»



B I L A N A U 31 D É C E M B R E 2 0 0 4

	Annexe	Ex. de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Actifs					
Liquidités	12	306'822	249'282	57'540	23,1
Créances résultant de papiers monétaires	12	5'546	5'376	170	3,2
Créances sur les Banques Raiffeisen	12	4'595'587	3'402'515	1'193'072	35,1
Créances sur les autres banques*	12	12'250'092	13'787'351	- 1'537'259	- 11,1
Créances sur la clientèle*	1, 12	1'235'014	1'748'447	- 513'433	- 29,4
Créances hypothécaires	1, 6, 12	3'437'923	3'289'207	148'716	4,5
Prêts et crédits à la clientèle		4'672'937	5'037'654	- 364'717	- 7,2
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	2, 12	17'472	22'014	- 4'542	- 20,6
Immobilisations financières	2, 6, 12	2'843'201	2'985'011	- 141'810	- 4,8
Participations	2, 3, 4	355'043	123'225	231'818	188,1
Immobilisations corporelles	4	172'991	165'607	7'384	4,5
Comptes de régularisation		227'196	271'612	- 44'416	- 16,4
Autres actifs	5	925'877	192'229	733'648	381,7
Total des actifs	14, 16	26'372'763	26'241'876	130'887	0,5
Total des créances de rang subordonné		-	-	-	-
Total des créances sur les sociétés du Groupe		11'816	22'025	- 10'209	- 46,4
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	12	3'686'175	4'063'655	- 377'480	- 9,3
Engagements envers les autres banques*	12	11'000'254	12'293'663	- 1'293'409	- 10,5
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	12	1'815'113	1'581'857	233'256	14,7
Autres engagements envers la clientèle*	12	4'306'809	2'629'141	1'677'668	63,8
Obligations de caisse	12	322'455	287'266	35'189	12,2
Fonds de la clientèle		6'444'378	4'498'264	1'946'114	43,3
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	9, 12	3'668'800	3'740'400	- 71'600	- 1,9
Comptes de régularisation		205'041	308'095	- 103'054	- 33,4
Autres passifs	5	510'906	554'309	- 43'403	- 7,8
Correctifs de valeur et provisions	10	46'276	94'176	- 47'900	- 50,9
Réserve pour risques bancaires généraux	10	373'500	358'000	15'500	4,3
Capital social		320'000	220'000	100'000	45,5
Réserve légale générale		103'714	99'146	4'568	4,6
Bénéfice de l'exercice		13'720	12'168	1'552	12,8
Total du capital propre	11	810'934	689'314	121'620	17,6
Total des passifs	14, 16	26'372'763	26'241'876	130'887	0,5
Total des engagements de rang subordonné		-	-	-	-
Total des engagements envers les sociétés du Groupe		10'778	7'366	3'412	46,3
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	1, 17	468'280	555'581	- 87'301	- 15,7
Engagements irrévocables	1	36'634	40'360	- 3'726	- 9,2
Eng. de libérer et d'effectuer des versements suppl.	1	26'119	26'119	-	-
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	18	96'986	75'903	21'083	27,8
Valeurs de remplacement négatives	18	187'532	158'651	28'881	18,2
Montant du sous-jacent	18	33'913'227	22'182'414	11'730'813	52,9
Opérations fiduciaires	19	146'550	152'754	- 6'204	- 4,1

-20-

C O M P T E D E R É S U L T A T 2 0 0 4

	Annexe	Ex. de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Produit des intérêts et des escomptes	20	479'321	450'835	28'486	6,3
Produit des intérêts et des dividendes des immob. financières	20	88'039	98'228	- 10'189	- 10,4
Charges d'intérêts	20	- 467'020	- 440'403	- 26'617	6,0
Résultat des opérations d'intérêts		100'339	108'660	- 8'321	- 7,7
Produit des commissions sur les opérations de crédit	21	892	779	113	14,5
Prod. des com. sur les op. de négoce de titres et les placements	21	39'087	32'437	6'650	20,5
Produit des commissions sur les autres prestations de service	21	29'310	30'287	- 977	- 3,2
Charges de commissions	21	- 13'207	- 8'811	- 4'396	49,9
Rés. des op. de commissions et des prestations de service		56'083	54'692	1'391	2,5
Résultat des opérations de négoce	22	17'467	24'200	- 6'733	- 27,8
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		83	5	78	1'560,0
Produit des participations		7'218	6'505	713	11,0
Résultat des immeubles		4'846	3'844	1'002	26,1
Autres produits ordinaires	23	150'019	136'198	13'821	10,1
Autres charges ordinaires		- 1'501	- 21'861	20'360	- 93,1
Autres résultats ordinaires		160'667	124'691	35'976	28,9
Produit brut		334'556	312'243	22'313	7,1
Charges de personnel	24	- 135'474	- 122'265	- 13'209	10,8
Autres charges d'exploitation	25	- 141'467	- 124'198	- 17'269	13,9
Charges d'exploitation		- 276'940	- 246'463	- 30'477	12,4
Bénéfice brut		57'616	65'780	- 8'164	- 12,4
Amortissements sur l'actif immobilisé	4	- 34'674	- 24'975	- 9'699	38,8
Correctifs de valeur, provisions et pertes		- 459	- 9'588	9'129	- 95,2
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)		22'484	31'217	- 8'733	- 28,0
Produits extraordinaires	26	10'426	7'920	2'506	31,6
Charges extraordinaires	26	- 15'632	- 23'815	8'183	- 34,4
Impôts		- 3'558	- 3'154	- 404	12,8
Bénéfice de l'exercice		13'720	12'168	1'552	12,8

Les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis, de sorte que les totaux peuvent présenter une différence minimale.

* Au bilan, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés comme suit:

Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec des partenaires auxquels la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions Créances sur la clientèle et Engagements envers la clientèle au lieu de Créances sur les banques et Engagements envers les autres banques. Les chiffres de l'année précédente ont été corrigés d'un montant de 500 millions de francs à l'actif et au passif.

-21-



AFFECTATION PROPOSÉE DU BÉNÉFICE DISPONIBLE

-22-

à l'Assemblée des délégués ordinaire du 18 juin 2005 à Montreux

	Ex. de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Répartition du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	13'720	12'168	1'552	12,8
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice au bilan	13'720	12'168	1'552	12,8
Répartition du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	4'920	4'568	352	7,7
– Rémunération du capital social	8'800	7'600	1'200	15,8
Total du bénéfice	13'720	12'168	1'552	12,8

TABLEAU DE FINANCEMENT 2004

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat annuel	13'720		12'168	
Amortissements sur l'actif immobilisé	34'674		24'517	7'804
Correctifs de valeur et provisions	11'741	59'641	11'422	12'709
Réserve pour risques bancaires généraux	15'500		23'800	
Comptes de régularisation actifs	44'417			42'275
Comptes de régularisation passifs		103'054	4'114	
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		7'600		7'600
Solde	–	50'244	5'633	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	100'000		30'000	
Solde	100'000	–	30'000	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		245'295		
Immeubles	241	21'481		8'287
Autres immobilisations corporelles	247	7'588	561	19'464
Solde	–	273'876	–	27'190
Flux de fonds des activités bancaires de la Banque centrale avec les Banques Raiffeisen				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	1'118'618		2'226'406	
Créances sur les Banques Raiffeisen		2'652'184		2'289'097
Créances sur la clientèle, cessions tacites	76'143		92'733	
Créances hypothécaires, cessions tacites	116'471		262'769	
Solde	–	1'340'951	292'811	–

TABLEAU DE FINANCEMENT 2004

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds des autres activités bancaires de la Banque centrale				
Engagements envers les banques*			1'293'065	4'371'226
Engagements envers la clientèle*		1'633'666		532'232
Emprunts obligataires	470'000		246'900	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	95'600	381'800	101'600	304'150
Autres engagements			42'816	103'024
Créances résultant de papiers monétaires			280	949
Créances sur les banques*		1'537'225		2'975'296
Créances sur la clientèle*		433'249		488'470
Créances hypothécaires	37'407			54'156
Portef. de titres et métaux précieux destinés au négoce	4'535			1'416
Immobilisations financières		142'581		299'494
Autres créances			733'948	66'795
Liquidités			59'438	124'978
Solde	1'596'015	–	–	233'400
Flux de fonds de l'activité bancaire des succursales de l'USBR				
Position nette auprès de la Banque centrale			36'986	120'179
Fonds d'épargne et de placements	233'800			337'183
Autres engagements envers la clientèle	43'459			14'434
Obligations de caisse		124'528	89'339	73'249
Emprunts oblig./Prêts des central. d'émis. de lettres de gage			8'500	7'000
Autres engagements			432	1'566
Créances sur la clientèle		4'041		16'410
Créances hypothécaires			302'594	310'410
Autres créances			819	211
Liquidités			1'898	4'174
Solde	–	30'944	–	67'854

* Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec des partenaires auxquels la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions Créances sur la clientèle et Engagements envers la clientèle au lieu de Créances sur les banques et Engagements envers les banques. Les chiffres de l'exercice précédent ont été corrigés en conséquence dans les positions précitées.





Endurer. Un marathon semble infiniment long. Au terme de chaque semaine d'entraînement, un athlète de haut niveau a 200 kilomètres dans les jambes. Son corps s'est depuis longtemps adapté à ces distances et pourtant, c'est toujours aussi éprouvant. Il doit serrer les dents et aller au-delà de lui-même pour parvenir au but: «Je tiens bon.»



Commentaires sur l'activité commerciale

Parmi les principales attributions de la Banque centrale figurent la fonction de compensation des crédits et des capitaux ainsi que la garantie des exigences légales en matière de liquidités pour l'ensemble de l'Organisation. La compensation des variations de liquidités saisonnières du Groupe Raiffeisen constitue dès lors un défi particulier avec un total de bilan de quelque 106 milliards de francs.

La différence entre la croissance des fonds de la clientèle et celle des prêts et crédits dans les Banques Raiffeisen se reflète directement dans le bilan de la Banque centrale et dans son volume. Dans l'exercice de sa fonction de centrale de virement de l'Organisation Raiffeisen, la Banque centrale a développé les opérations interbancaires au cours des dernières années en intensifiant considérablement les opérations de mise en pension de titres en Suisse et l'acquisition à l'étranger de fonds à moyen et à long terme. La Banque centrale figure au nombre des établissements de mise en pension sur titres les plus importants de Suisse. Grâce aux opérations de mise en pension qui ménagent les fonds propres, le profil de risque de crédit dans les opérations interbancaires s'est fortement amélioré. En outre, la Banque centrale est parvenue à améliorer la gestion des liquidités et, partant, à réduire de façon substantielle les coûts de refinancement pour le Groupe Raiffeisen.

A la faveur du regroupement au sein de l'USBR, les établissements affiliés ont accès à de nombreux services, notamment dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la construction, de la formation et du droit. Outre les opérations interbancaires, l'USBR effectue ses propres opérations avec la clientèle avec la Banque centrale et ses succursales de St-Gall, Grabs, Winterthour, Bâle, Zurich et Berne. La Banque centrale peut contracter des engagements à l'étranger. Ceux-ci, pondérés en fonction des risques, ne doivent pas dépasser 5% du total de bilan consolidé du Groupe, les facteurs de pondération au sens de la loi sur les banques étant applicables.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), l'USBR garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en contrepartie des engagements de l'USBR dans le cadre de leurs fonds propres.

Personnel ▶ Fin 2004, les effectifs, corrigés des postes à temps partiel, s'élevaient à 1011 collaborateurs (1011 l'année précédente).

Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à prémunir l'USBR contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes et à conserver ainsi qu'à consolider sa bonne réputation. L'USBR conçoit le fait d'assumer des risques comme l'une de ses compétences majeures. Elle n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et seulement après s'être assurée que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

Processus de gestion des risques de l'USBR ▶ Le processus de gestion des risques, qui comprend les catégories risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels, s'articule autour des éléments suivants:

- l'identification des risques
- la mesure et évaluation des risques
- la gestion des risques dont la responsabilité incombe aux gestionnaires de risque désignés à cet effet dans les limites fixées
- la limitation des risques par le biais de seuils à ne pas dépasser
- le Risk Controlling chargé de surveiller le respect et la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance qui veille au respect des dispositions réglementaires.

Gestion des risques ▶ *Risques de crédit:* L'USBR est confrontée à des risques de crédit résultant de prêts octroyés à des personnes physiques, à la clientèle commerciale et d'entreprise, à des clients institutionnels et à des banques commerciales. L'USBR enregistre les risques de défaillance de façon systématique et en fonction de normes à l'échelle du Groupe. Les risques de crédit sont essentiellement limités au moyen de garanties en tenant compte de la structure des prêts.



Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée constituent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les prêts aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement suivant une procédure de notation interne des clients et, partant de là, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille et l'identification ainsi que la constitution de correctifs de valeur individuels. Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les risques de contrepartie résultant d'opérations réalisées avec des banques commerciales. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés sont converties en leur équivalent de crédit respectif grâce à des facteurs internes.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la réglementation se base sur la valeur de rendement, calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différencierées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme d'une période de 12 mois maximum en cas de non couverture des créances. La stabilité de la valeur des garanties est contrôlée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente de manière uniforme la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance au niveau de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle spécifie le mode de calcul de la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, de positions en souffrance ou encore de positions au nombre de points de notation élevé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

L'USBR dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction des critères les plus variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et par là même la gestion des divers sous-portefeuilles.

Risques de marché: Les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité de l'USBR, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur les produits d'intérêts. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux d'intérêt qui en résulte joue par conséquent un rôle central. Des instruments modernes sont à disposition pour effectuer les analyses de sensibilité nécessaires. Le comité de gestion des risques de l'USBR gère et surveille le risque de variation de taux d'intérêt. Régulièrement, les effets potentiels des risques de variation de taux d'intérêt sur la valeur de marché et la situation de rendement sont déterminés au moyen d'analyses de sensibilité. Dans le livre bancaire et de négocié, le respect de la limite de sensibilité définie par le Conseil d'administration est surveillé par le Risk Controlling, qui en réfère périodiquement au Président de la Direction de l'USBR et au Conseil d'administration.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques. Les risques de marché figurant dans le livre de négocié tels que ceux liés aux cours des actions, variations de taux d'intérêt, transactions sur devises et métaux précieux font l'objet d'une surveillance quotidienne par le Risk Controlling. Le négocié exerce une fonction de faiseur de marché dans un périmètre délimité avec précision.



Seuls des courtiers qualifiés sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négoce traite les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions en produits dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture.

Le tableau suivant renseigne sur les exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce.

	31.12.2004 en 1000 CHF	Moyenne 2004 en 1000 CHF	31.12.2003 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	3'798	3'860	2'841
Instruments de taux	40'215	25'766	13'153
Titres de participation et indices	543	1'940	2'292
Total	44'556	31'566	18'286

Risques opérationnels: D'autres risques, comme ceux afférents aux déroulements des transactions ou à l'informatique, sont limités au moyen de règlements internes, de directives techniques et d'instructions de travail en tenant compte des principaux facteurs de risques, notamment au niveau des processus et des contrôles internes prévus, et font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. Afin de limiter et surveiller les risques juridiques, des conseillers juridiques externes sont consultés au cas par cas.

Respect des prescriptions de répartition des risques: Par décision du 25 octobre 2001, la Commission fédérale des banques a libéré l'USBR de l'obligation de plafonner les gros risques à 25% pour les créances de sa Banque centrale à l'endroit de Leasing-Raiffeisen. L'USBR surveille l'activité commerciale de Leasing-Raiffeisen et tient compte de ses engagements dans le calcul des gros risques de la Banque centrale.

Externalisation: En sa qualité de société affiliée à 100%, Raiffeisen Informatique SA assure tous les services informatiques pour le compte de l'USBR, notamment la conservation des données, l'exploitation et l'entretien des bases de données ainsi que l'exploitation des systèmes de technologie de l'information. L'exploitation du réseau réservé à la communi-

cation des données a été externalisée au profit de TDC Switzerland AG (sunrise). Cette prestation est fournie en conformité avec les dispositions de la circulaire 99/2 de la CFB.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes généraux La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques.

Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Contrairement aux comptes du Groupe Raiffeisen, établis selon le principe de l'image fidèle de la situation («True and Fair View»), les comptes individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

L'USBR publie les comptes consolidés du Groupe Raiffeisen dans un rapport de gestion distinct. Les comptes consolidés englobent les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de l'USBR, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA, de Raiffeisen-Leasing et de Raiffeisen Informatique SA. L'USBR renonce par conséquent à établir des comptes de groupe partiels comprenant ses comptes annuels, ceux de Raiffeisen Finance SA et de Raiffeisen Informatique SA.

Inscription des opérations Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.



Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances sur les banques et les clients, créances hypothécaires Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours, mais non payés, sont réputés en souffrance. S'agissant des crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions.

La sortie définitive d'une créance de nos livres intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclage de la procédure de réalisation.

Les créances menacées retrouvent leur classement de pleine valeur (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont de nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et sous réserve de satisfaction, le cas échéant, de critères de solvabilité supplémentaires.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Opérations de prêt et d'emprunt de titres Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris.

Les titres empruntés et reçus en qualité de garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que lorsque l'USBR contrôle les droits contractuels que comprennent ces titres. Les titres prêtés et mis à disposition en qualité de garanties ne sont sortis du bilan que lorsque l'USBR perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est surveillée quotidiennement pour, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et d'emprunt ainsi que de prise et de mise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase) Les titres acquis avec obligation d'achat (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties et inscrits à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris.



Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou sortis de la comptabilité que lorsque le contrôle des droits contractuels que comprennent ces titres disparaît. La valeur de marché des titres reçus ou livrés est surveillée quotidiennement pour, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités sur la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce - Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur («Fair Value»). S'agissant des positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital pour positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce, qui sont créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières - Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale. Également évalués selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Participations - Sont des participations les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement durable, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées à ce titre les participations à des institutions communes. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition sous déduction des amortissements nécessaires. Les participations peuvent comprendre des réserves latentes.

Immobilisations corporelles - Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements génératrices de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Logiciels et installations informatiques	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les petits investissements sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations figurent au bilan comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comprendre des réserves latentes.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions - Les risques de perte identifiables à la date de clôture du bilan donnent lieu à la constitution de correctifs de valeur et de provisions individuels. Les autres provisions peuvent comprendre des réserves latentes.



Réserve pour risques bancaires généraux · Des réserves pour risques bancaires généraux peuvent être constituées. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées à titre de précaution pour la couverture des risques latents de l'activité bancaire, conformément aux prescriptions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont assimilables à des fonds propres au sens de l'art. 11a, al. 1, let. B de l'Ordonnance sur les banques et sont partiellement imposables (cf. le tableau «Correctifs de valeur et provisions» dans l'annexe).

Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires · Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés · Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe: Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négociation, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés selon contreparties externes» à la rubrique «Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice» de l'annexe).

Traitements au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négociation sont évalués à leur valeur de marché pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui s'applique. Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan et destinés à couvrir les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent · Les dispositions concernant la comptabilisation et l'évaluation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres sont désormais intégrées aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Hormis de légères adaptations du texte, aucune modification des principes d'évaluation et d'établissement du bilan n'a été effectuée.

Événements postérieurs au jour critère du bilan · Aucun événement majeur devant être mentionné au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2004.





Ressentir du bonheur. Pendant la course déjà et plus particulièrement après la ligne d'arrivée, des bouffées de joie vous envahissent. Au terme de cette oxygénation soutenue, les sentiments et les pensées sont en effervescence, tandis que le corps est exténué. Une fois la performance passée et les faiblesses surmontées, le coureur peut être fier de lui: «Je l'ai fait.»



INFORMATIONS SUR LE BILAN

-40

1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	34'954	79'789	1'120'271	1'235'014
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	2'975'993	–	8'980	2'984'974
Immeubles commerciaux et de bureaux	337'823	–	65	337'888
Artisanat et industrie	85'016	–	21'673	106'689
Autres	8'374	–	–	8'374
Total des prêts				
Exercice de référence	3'442'159	79'789	1'150'989	4'672'937
Exercice précédent	3'272'437	596'941	1'168'276	5'037'654
Hors bilan				
Engagements conditionnels	660	103'959	363'661	468'280
Engagements irrévocables	36'634	–	–	36'634
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplém.	–	–	26'119	26'119
Total hors bilan				
Exercice de référence	37'293	103'959	389'780	531'033
Exercice précédent	40'969	39'702	541'389	622'060

Au 31.12.2004, le montant net des créances menacées est inférieur de 61,1 millions de francs, soit de 60,4 pour cent, à celui de l'année précédente. Cette baisse s'explique par le fait que quelques correctifs de valeur ont pu être traités définitivement. La différence entre le montant net des créances et des correctifs de valeur individuels est due au fait que l'USBR s'attend, en raison de la solvabilité des débiteurs individuels, à une entrée de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

* y compris prêts à correctifs de valeur

2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

* coté en Bourse = admis au négoce d'une Bourse reconnue



3 Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Part aux voix en %	Part au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Raiffeisen Informatique SA	Dietikon	services informatiques	8'300	100,0	100,0
Raiffeisen FINANCE SA	St-Gall	société de financement	5'000	100,0	100,0
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds	Luxem- bourg	fonds de placement	220	100,0	100,0
Management S.A.					
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	St-Gall	centrale d'émission	21'113	9,5	9,5
dont non libérée			21'113		
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coopé. de cautionnement	37'696	5,3	5,3
Leasing-Raiffeisen	St-Gall	société de leasing	2'436	1,2	1,2
3.2 Autres participations non consolidées					
cosba private banking ag	Zurich	banque	100'000	25,0	25,0
Viseca Card Services SA	Zurich	services financiers	20'000	19,0	19,0
Vontobel Holding AG	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Banque des lett. de gage d'étab. suisses de crédit hypot.	Zurich	banque de lett. de gage	300'000	10,5	10,5
dont non libérée			189'000		
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Patria Holding	St-Gall	services financiers	86'529	2,7	2,7

4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice préc.	Exercice de référence, Changements d'affect.	Exercice de référence Investissements	Exercice de référence Désinvestissements	Exercice de référence Amortissements	Val. compt. à la fin de l'exercice de réf.
Participations								
Participations sociétés du Groupe								
Participations sociétés du Groupe	11'351	– 801	10'550	–	5'000	–	–	15'550
Autres participations	145'369	– 32'695	112'675	–	240'295	–	– 13'477	339'493
Total des participations	156'720	– 33'496	123'225	–	245'295	–	– 13'477	355'043
Immeubles								
Imm. à l'usage de la banque	173'207	– 36'157	137'050	–	21'481	– 1	– 5'238	153'291
Autres immeubles	2'688	– 349	2'339	–	–	– 239	– 250	1'850
Autres immob. corporelles	83'703	– 57'485	26'218	–	7'588	– 247	– 15'709	17'850
Total des immob. corporelles	259'598	– 93'991	165'607	–	29'069	– 488	– 21'197	172'991
Valeur d'assurance incendie des immeubles								
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation								



5 Autres actifs et passifs

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	96'986	75'903
Compte de compensation	4'664	33'921
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	3	23'859
Comptes d'ordre contrib. aux assur. sociales et à la prévoyance du personnel	36'302	36'302
Comptes d'ordre impôts indirects	781'582	14'939
Autres actifs divers	6'340	7'305
Total des autres actifs	925'877	192'229
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	187'532	158'651
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	923	596
Redevances dues, impôts indirects	12'710	50'740
Fonds de solidarité	232'702	279'587
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	16'525	96'144
Comptes d'ordre	74'295	62'707
Autres passifs divers	2'744	2'028
Total des autres passifs	510'906	554'309

6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	308'597	199'050	347'656	232'700
Immobilisations financières	1'829'454	1'461'482	725'537	299'330
Total des actifs mis en gage	2'138'050	1'660'532	1'073'193	532'030

7 Opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Prêtent, découlant de la mise en gage de liquid. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	8'076'821	9'912'658
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	7'782'953	6'906'639
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1'461'482	272'497
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une alién. ou une mise en gage subs. a été octroyé sans restriction	1'461'482	272'497
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	8'218'435	10'014'346
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	6'353'975	6'678'804



8 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	15'834	–
Autres engagements envers la clientèle	29'629	115'527
Emprunts obligataires propres	–	–
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	45'463	115'527

Institutions de prévoyance de l'USBR

Les collaborateurs de l'USBR sont assurés auprès de la caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'USBR. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La caisse de retraite de l'USBR couvre les prestations obligatoires aux termes de la LPP, alors que le fonds de retraite de l'USBR remplit les prestations surobligatoires.

Les institutions de prévoyance de l'USBR sont axées sur la primauté des cotisations. En d'autres termes,

- les cotisations de l'employeur sont définies de manière fixe,
- le principe des cotisations fixes pour l'entreprise est maintenu au cas où l'institution de prévoyance ne disposera pas des actifs nécessaires,
- des situations spéciales en matière de placement ou d'assurance auprès de l'institution de prévoyance n'occasionnent aucune augmentation ni réduction des coûts pour l'entreprise,
- les surplus de l'institution de prévoyance sont toujours utilisés en faveur des destinataires.

En 2004, l'USBR a réglé et comptabilisé l'ensemble les cotisations de l'employeur par les charges de personnel. Suite à des paiements consentis sur une base volontaire, les charges de l'USBR pour les prestations de prévoyance sont supérieures aux cotisations réglementaires de l'employeur. Pour plus de détails, voir annexe 24.

Etant donné que les institutions de prévoyance sont axées sur la primauté des cotisations, aucun calcul actuariel n'est nécessaire selon une méthode rétrospective pour le rapport de gestion à publier.

Au 31.12.2004, il existait une réserve de cotisations de l'employeur à hauteur de 10'913'142 CHF (exercice précédent: 10'675'750 CHF) auprès de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Il n'existe aucun engagement découlant de la dissolution de rapports de travail, pour lesquels aucune provision n'a été constituée.

9 Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	div.	3,570	div.		314'500
Prêts de la Banque des lettres de gage d'établ. suisses de crédit hyp.	div.	3,475	div.		1'284'300
Propres emprunts	1996	4,000	06.02.2006		100'000
	1998	3,500	24.08.2006		150'000
	1999	3,250	27.05.2009		250'000
	2000	4,625	22.06.2006		500'000
	2001/2002	4,000	02.02.2011		600'000
	2004	1,400	19.02.2007		70'000
	2004	3,000	05.05.2014		400'000
Total des emprunts en cours					3'668'800

10 Correctifs de valeur et provisions

	Etat fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Modification du but (nouvelles affectations) en 1000 CHF	Recouvrements, intérêts échus en 1000 CHF	Nouv. const. à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions en faveur du compte de résultat en 1000 CHF	Etat fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Corr. de val. et provisions pour risques de défaillance (risque de recouvrement et de pays)	86'385	– 40'490	–	1'047	6'244	– 13'233	39'953
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	7'791	– 1'767	–	–	4'450	– 4'151	6'323
dont provisions pour frais de restructuration*	–	–	–	–	3'400	–	3'400
Total des correctifs de valeur et provisions	94'176	– 42'257	–	1'047	10'694	– 17'384	46'276
Réserve pour risques bancaires généraux	358'000	–	–	–	15'500	–	373'500
dont imposée	39'400	–	–	–	–	–	41'000

* constituées par le biais des charges de personnel



11 Justification des capitaux propres

	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	220'000
Réserve légale générale	99'146
Réserve pour risques bancaires généraux	358'000
Bénéfice au bilan	12'168
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	689'314
± Augmentation de capital	100'000
+ Autres attributions	15'500
- Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	7'600
+ Bénéfice de l'exercice de référence	13'720
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	810'934
dont capital social	320'000
dont réserve légale générale	103'714
dont réserve pour risques bancaires généraux	373'500
dont bénéfice au bilan	13'720
Obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen	4'865'665

Le capital social de 320 millions de francs, réparti en 320'000 part sociales d'une valeur de 1000 francs, est entièrement entre les mains des 450 Banques Raiffeisen regroupées au sein de l'USBR; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de cinq pour cent des droits de vote.

Conformément aux statuts de l'USBR, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1000 francs pour chaque tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31.12.2004, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 932,8 millions de francs en faveur de l'USBR; sur ce montant, 320 millions ont été versés.

Le capital donnant droit à des intérêts s'établissait à fin 2004 à 220 millions de francs (contre 190 millions de francs l'année précédente).

12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçable en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans 1 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans 1 à plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	306'822	-	-	-	-	-	306'822
Créances rés. de papiers monétaires	5'546	-	-	-	-	-	5'546
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'595'587	-	-	-	-	-	4'595'587
Créances sur les autres banques	823'046	-	7'322'749	4'099'298	5'000	-	12'250'092
Créances sur la clientèle	45'238	375'420	211'424	355'108	233'362	14'462	1'235'014
Créances hypothécaires	3'801	752'679	130'711	474'988	1'880'913	194'831	3'437'923
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	17'472	-	-	-	-	-	17'472
Immobilisations financières*	94'808	-	49'682	389'355	1'822'767	486'590	2'843'201
Total de l'actif circulant	5'892'319	1'128'099	7'714'565	5'318'749	3'942'042	695'882	24'691'657
Exercice de référence	5'802'009	1'481'323	8'371'338	5'280'314	3'796'369	757'850	25'489'203
Fonds étrangers							
Eng. envers les Banques Raiffeisen	3'686'175	-	-	-	-	-	3'686'175
Engagements envers les autres banques	878'329	-	7'062'026	1'187'978	1'504'353	367'569	11'000'254
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	1'815'113	-	-	-	-	1'815'113
Autres engagements envers la clientèle	419'607	-	2'914'812	498'142	273'740	200'508	4'306'809
Obligations de caisse	-	-	10'211	58'677	239'912	13'655	322'455
Emp. et prêts des centr. d'émis. de lettres de gage	-	-	-	140'500	2'140'100	1'388'200	3'668'800
Total des fonds étrangers	4'984'112	1'815'113	9'987'049	1'885'297	4'158'105	1'969'932	24'799'607
Exercice précédent	7'081'734	1'581'857	9'480'283	1'253'938	3'498'737	1'699'433	24'595'982

* y compris l'immobilisation de 2'386'391 francs (exercice précédent 1'359'660 francs).



13 Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Créances sur les sociétés liées	274'561	252'912
Engagements envers les sociétés liées	344'816	483'240
Crédits aux organes	5'117	8'852

Transactions avec des parties liées
1 Organes

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques. Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sont les mêmes que pour le reste de la clientèle. La Direction de la Banque bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

2 Sociétés liées

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. Etranger en 1000 CHF	Exercice préc. Suisse en 1000 CHF	Exercice préc. Etranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	299'421	7'401	246'859	2'423
Créances résultant de papiers monétaires	5'546	–	5'376	–
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'595'587	–	3'402'515	–
Créances sur les autres banques*	3'632'088	8'618'004	4'474'284	9'313'067
Créances sur la clientèle*	1'224'816	10'198	1'699'338	49'109
Créances hypothécaires	3'437'923	–	3'289'207	–
Portef. de titres et de métaux précieux destinés au négoce	8'653	8'819	6'053	15'961
Immobilisations financières	2'821'811	21'390	2'974'606	10'405
Participations	351'381	3'662	119'563	3'662
Immobilisations corporelles	172'991	–	165'607	–
Comptes de régularisation	227'196	–	271'612	–
Autres actifs	925'877	–	192'229	–
Total des actifs	17'703'289	8'669'474	16'847'249	9'394'627
Passifs				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'686'175	–	4'063'655	–
Engagements envers les autres banques*	7'710'001	3'290'253	9'391'739	2'901'924
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'751'322	63'791	1'540'815	41'042
Autres engagements envers la clientèle*	4'284'459	22'350	2'598'589	30'552
Obligations de caisse	322'455	–	287'266	–
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'668'800	–	3'740'400	–
Comptes de régularisation	205'041	–	308'095	–
Autres passifs	510'906	–	554'309	–
Correctifs de valeur et provisions	46'276	–	94'176	–
Réserve pour risques bancaires généraux	373'500	–	358'000	–
Capital social	320'000	–	220'000	–
Réserve légale générale	103'714	–	99'146	–
Bénéfice de l'exercice	13'720	–	12'168	–
Total des passifs	22'996'369	3'376'394	23'268'358	2'973'518

* Certaines positions de l'exercice précédent ont été transférées comme suit:

Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec des partenaires auxquels la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions Créances sur la clientèle et Engagements envers la clientèle au lieu de Créances sur les banques et Engagements envers les autres banques. Les chiffres de l'année précédente ont été corrigés d'un montant de 500 millions de francs à l'actif et au passif.



15 Total des actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Europe				
Suisse	17'703'289	67,13	16'847'249	64,20
Allemagne	1'689'341	6,41	1'964'014	7,48
Pays du Benelux	1'377'156	5,22	1'142'679	4,35
Autriche	3'726'773	14,13	4'456'513	16,98
Autres pays d'Europe	1'694'796	6,43	1'687'040	6,43
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	181'408	0,69	144'381	0,55
Total des actifs	26'372'763	100,00	26'241'876	100,00

16 Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	250'359	38'599	3'550	14'313	306'822
Créances résultant de papiers monétaires	5'541	2	2	–	5'546
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'583'934	7'827	3'601	225	4'595'587
Créances sur les autres banques	11'317'449	641'366	252'027	39'250	12'250'092
Créances sur la clientèle	1'233'214	1'264	536	–	1'235'014
Créances hypothécaires	3'437'923	–	–	–	3'437'923
Portef. de titres et de métaux précieux dest. au négoce	12'822	356	1'667	2'627	17'472
Immobilisations financières	2'800'140	773	6'778	35'510	2'843'201
Participations	351'601	3'442	–	–	355'043
Immobilisations corporelles	172'991	–	–	–	172'991
Comptes de régularisation	227'196	–	–	–	227'196
Autres actifs	925'874	–	–	3	925'877
Total des positions portées à l'actif	25'319'043	693'630	268'161	91'929	26'372'763
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	116'141	461'668	156'086	22'632	756'527
Total des actifs	25'435'184	1'155'298	424'247	114'561	27'129'290
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'042'285	441'862	136'798	65'230	3'686'175
Engagements envers les autres banques	10'266'569	556'267	170'589	6'828	11'000'254
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'795'101	20'012	–	–	1'815'113
Autres engagements envers la clientèle	4'178'944	111'398	12'465	4'002	4'306'809
Obligations de caisse	322'455	–	–	–	322'455
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'668'800	–	–	–	3'668'800
Comptes de régularisation	205'041	–	–	–	205'041
Autres passifs	510'906	–	–	–	510'906
Correctifs de valeur et provisions	46'276	–	–	–	46'276
Réserve pour risques bancaires généraux	373'500	–	–	–	373'500
Capital social	320'000	–	–	–	320'000
Réserve légale générale	103'714	–	–	–	103'714
Bénéfice de l'exercice	13'720	–	–	–	13'720
Total des positions portées au passif	24'847'311	1'129'539	319'852	76'061	26'372'763
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	610'750	22'034	100'714	23'029	756'527
Total des passifs	25'458'061	1'151'573	420'566	99'090	27'129'290
Position nette par monnaie	– 22'877	3'725	3'681	15'471	–

31.12.2004 31.12.2003

Cours de conversion des monnaies étrangères

Euro	1,543	1,560
USD	1,133	1,236





Se détendre. Exténué par des kilomètres d'effort, le corps est chauffé à blanc. Seuls la marche et de lents étirements lui apporteront l'apaisement. Dans sa tête, le sportif analyse sa course. Il ressent de la satisfaction et se détend: «Je me ressource.»



INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS HORS BILAN

-56-

17 Engagements conditionnels

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Garanties de crédit	347'691	511'148
Prestations de garantie	4'123	4'662
Autres engagements conditionnels	116'466	39'771
Total des engagements conditionnels	468'280	555'581

18 Instruments financiers dérivés ouverts

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
--	--	--	--	--	---	---

18.1 Instruments de négocié avec contreparties internes et externes

Instruments de taux	624	1'588	1'299'920	250'000	–	1'549'920
Contrats à terme, FRA compris	624	1'588	1'299'920	250'000	–	1'549'920
Swaps	190'920	204'000	20'135'000	13'836'500	3'401'000	37'372'500
Futures	–	–	6'156'000	349'000	–	6'505'000
Options (négociées)	–	1'301	243'534	160'616	14'370	418'519
Devises						
Contrats à terme	10'876	10'670	369'403	227	–	369'629
Swaps comb. taux d'int./devises	18'480	18'474	216'710	547'936	146'200	910'846
Options (OTC)	258	258	19'479	–	–	19'479
Métaux précieux						
Contrats à terme	1'924	1'927	2'756	–	–	2'756
Total	223'082	238'217	28'442'802	15'144'279	3'561'570	47'148'650
Exercice de référence	223'082	238'217	28'442'802	15'144'279	3'561'570	47'148'650
Exercice précédent	180'191	193'768	29'134'857	9'212'928	1'584'780	39'932'565

18.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

Instruments de taux	44'599	113'709	5'550'000	5'705'000	1'525'000	12'780'000
Devises						
Swaps comb. taux d'int./devises	6'086	12'387	108'355	273'968	73'100	455'423
Total	50'685	126'096	5'658'355	5'978'968	1'598'100	13'235'423
Exercice précédent	35'117	104'288	13'234'728	4'008'495	506'928	17'750'151

-57-

18.3 Instruments financiers dérivés selon les contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques	87'548	184'284	16'185'100	8'655'581	1'948'100	26'788'782
Clients	230	268	107'181	8'733	2'185	118'139
Banques Raiffeisen*	9'208	2'980	336'165	151'956	13'185	501'306
Bourses	–	–	6'156'000	349'000	–	6'505'000
Total	96'986	187'532	22'784'447	9'165'311	1'963'470	33'913'227
Exercice précédent	75'903	158'651	15'900'128	5'204'434	1'077'852	22'182'414

Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

Qualité des contreparties

Banques: Les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. 99% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: Lors de trans. avec les client, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit librem. disponibles.

19 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	500	107'353	29'075	9'622	146'550
Total des opérations fiduciaires	500	107'353	29'075	9'622	146'550
Exercice précédent	–	112'472	25'401	14'881	152'754

* principalement pour les besoins de la clientèle



INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

-58-

20 Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	259'213	219'973
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	50'631	43'960
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	130'495	144'072
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	88'039	98'229
Autres produits des intérêts	38'982	42'829
Total des produits des intérêts et des dividendes	567'360	549'063
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	– 120'140	– 130'282
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	– 65'534	– 50'864
Charges d'intérêts des engagements envers la clientèle	– 50'790	– 51'499
Charges d'intérêts des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	– 143'736	– 149'778
Autres charges d'intérêts	– 86'820	– 57'980
Total des charges d'intérêt	– 467'020	– 440'403
Total des résultats des opérations d'intérêts	100'339	108'660

21 Résultat des opérations de commissions et de prestations de services

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Produit des commissions sur les opérations de crédit	892	779
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de dépôt pour les Banques Raiffeisen	10'823	9'109
Opérations de dépôt pour la clientèle	2'348	2'032
Frais de courtage	14'034	10'707
Opérations de fonds de placement pour Raiffeisen	7'875	6'877
Opérations de fonds de placement pour des tiers	1'603	1'205
Commissions diverses	2'404	2'507
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Frais de transaction pour le trafic des paiements	28'704	29'199
Autres produits	606	1'088
Total des produits des commissions	69'289	63'503
Charges de commissions		
Frais de courtage	– 1'478	– 1'007
Brokerage	– 1'926	– 1'338
Frais de dépôt	– 3'518	– 3'094
Autres charges de commissions	– 6'285	– 3'372
Total des charges de commissions	– 13'207	– 8'811
Total des opérations de commissions et de prestations de service	56'083	54'692

-59-



	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
22 Résultat des opérations de négoce		
Négoce des devises et billets	13'898	11'728
Négoce des métaux précieux	241	800
Négoce d'actions	5'573	1'260
Négoce de taux	- 2'245	10'412
Total des résultats des opérations de négoce	17'467	24'200

23 Autres produits ordinaires

Frais de bouclage et de comptabilisation imputés aux clients	1'933	1'508
Emoluments perçus aux Bancomat	5'567	5'173
Imputations aux sociétés du Groupe	7'789	6'260
Prestations individuelles pour les Banques Raiffeisen	78'726	70'368
Contributions des Banques Raiffeisen	54'380	51'729
Divers	1'625	1'160
Total des autres produits ordinaires	150'019	136'198

24 Charges de personnel

Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	486	531
Appointements et allocations au personnel	112'691	102'248
Contributions à l'AVS, l'AI, l'AC et autres contributions légales	9'789	8'746
Cotisations réglementaires aux institutions de prévoyance professionnelle	6'473	5'917
Versement dans la Fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR	2'000	2'300
Charges de personnel accessoires	4'035	2'523
Total des charges de personnel	135'474	122'265

25 Autres charges d'exploitation

Frais de locaux	11'428	11'338
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	74'530	68'959
Autres charges d'exploitation	55'509	43'901
Total des autres charges d'exploitation	141'467	124'198

26 Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence	Les produits extraordinaires de 10,4 millions de francs comprennent le produit de la dissolution de correctifs de valeur et de provisions devenus superflus pour un montant de 10,1 millions de francs.
	Les charges extraordinaires de 15,6 millions de francs englobent la constitution de provisions pour risques bancaires généraux pour un montant de 15,5 millions de francs.
Exercice précédent	Les investissements comprennent le bénéfice de réévaluation de 7,9 millions de francs découlant d'une participation non consolidée; ce bénéfice a été comptabilisé dans le résultat extraordinaire.
	Les charges extraordinaires de 23,8 millions de francs constituent les provisions pour risques bancaires généraux.

27 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. Valeur nominale en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. Valeur nominale en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'595'587	1'148'897	3'402'515	850'629
Créances sur les autres banques*	12'250'092	1'046'577	13'787'351	1'333'588
Créances sur la clientèle*	1'235'014	689'084	1'748'447	684'984
Créances hypothécaires	3'437'923	1'867'061	3'289'207	1'793'811
Immeubles compris dans les immobilisations financières	2'386	8'949	1'360	5'099
Immobilisations corporelles	172'991	501'726	165'607	515'259
Comptes de régularisation	227'196	116'333	271'614	182'823
Autres actifs, valeurs de remplacement	96'986	60'436	75'903	45'156
Autres actifs, divers	824'227	14'969	82'405	39'822
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négoce	2'805'304	751'502	2'946'212	869'576
Positions présentant un risque de marché		556'944		215'416
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	- 39'952	- 29'964	- 86'384	- 64'788
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	468'280	163'960	555'581	178'019
Engagements irrévocables	26'119	89'091	26'119	89'091
Majorations contrats à terme et options achetées		60'670		42'309
Total des positions pondérées des risques	7'046'235		6'780'792	
Fonds propres nécessaires (8% des positions pondérées des risques)				
Fonds propres existants				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	802'134		681'714	
Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte	401'067		340'857	
./. participations dans le secteur financier	- 355'043		- 123'225	
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	848'158		899'346	
Surplus de fonds propres		284'459		356'883
Degré de couverture des fonds propres		150,5%		165,8%
Tier 1 Ratio		11,4%		10,1%
Tier 2 Ratio		12,0%		13,3%

* Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec des partenaires auxquels la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions Créances sur la clientèle et Engagements envers la clientèle au lieu de Créances sur les banques et Engagements envers les autres banques. Les chiffres de l'année précédente ont été corrigés d'un montant de 500 millions de francs à l'actif et au passif.



RAPPORT SUR LA RÉVISION DES COMPTE S ANNUELS

-62-

Rapport de l'organe de révision bancaire sur la révision des comptes annuels au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall.

En notre qualité d'organe de révision au sens des articles 18 et suivants de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne ainsi qu'au sens de l'article 17 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels reproduits aux pages 20 à 61 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Saint-Gall, le 8 avril 2005

PricewaterhouseCoopers SA
Beat Rütsche Friedrich W. Seiter

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

-63-

En accomplissant le mandat dont nous avons été chargés, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales et statutaires, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004 et l'activité du Conseil d'administration et de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Nous avons constaté que

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan,
- la liste des associés est correctement tenue,
- le Conseil d'administration et la Direction accomplissent leurs tâches.

Sur la base de notre examen et après avoir pris connaissance des résultats d'examen de PricewaterhouseCoopers SA, l'organe de révision régi par la loi sur les banques, nous proposons,

- d'approuver les comptes qui vous sont soumis,
- de donner décharge au Conseil d'administration et à la Direction. Nous confirmons, en outre, que la proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice est conforme aux dispositions légales et statutaires.

St-Gall, le 13 avril 2005

Le président: Le vice-président:
Erhard Büchi Charles Tissier

RAPPORT DE GESTION DE L'USBR 2004





Se reposer. Le repos, le sommeil et les loisirs succèdent à un effort soutenu.

La détente est au moins aussi vitale que la performance. Les succès et les contre-performances stimulent et favorisent le détachement: «Je suis sur la bonne voie.»



B I L A N – A P E R Ç U S U R 5 A N S

	2004 en 1000 CHF	2003 en 1000 CHF	2002 en 1000 CHF	2001 en 1000 CHF	2000 en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	306'822	249'282	120'130	175'820	116'739
Créances résultant de papiers monétaires	5'546	5'376	4'250	4'713	5'982
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'595'587	3'402'515	3'059'332	2'843'788	2'931'148
Créances sur les autres banques	12'250'092	13'787'351	10'812'047	5'460'161	4'541'254
Créances sur la clientèle	1'235'014	1'748'447	1'336'299	1'554'262	1'421'864
Créances hypothécaires	3'437'923	3'289'207	3'295'722	3'171'643	3'123'847
Prêts et crédits à la clientèle	4'672'937	5'037'654	4'632'021	4'725'905	4'545'711
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	17'472	22'014	23'499	69'206	71'114
Immobilisations financières	2'843'201	2'985'011	2'685'811	2'908'129	3'119'016
Participations non consolidées	355'043	123'225	115'421	112'521	91'800
Immobilisations corporelles	172'991	165'607	162'935	158'447	144'643
Comptes de régularisation	227'196	271'612	229'337	223'544	247'136
Autres actifs	925'877	192'229	259'056	144'616	167'255
Total des actifs	26'372'763	26'241'876	22'103'839	16'826'850	15'981'798
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'686'175	4'063'655	3'903'342	3'028'400	1'855'326
Engagements envers les autres banques	11'000'254	12'293'663	9'242'273	5'866'967	6'010'296
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'815'113	1'581'857	1'237'758	799'789	676'500
Autres engagements envers la clientèle	4'306'809	2'629'141	1'833'854	1'584'527	2'090'815
Obligations de caisse	322'455	287'266	247'209	216'747	210'023
Fonds de la clientèle	6'444'378	4'498'264	3'318'821	2'601'063	2'977'338
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'668'800	3'740'400	3'949'950	3'852'450	3'715'200
Comptes de régularisation	205'041	308'095	303'981	247'364	189'165
Autres passifs	510'906	554'309	659'063	514'492	463'365
Correctifs de valeur et provisions	46'276	94'176	95'463	273'442	332'104
Réserves pour risques bancaires généraux	373'500	358'000	334'200	150'000	150'000
Capital social	320'000	220'000	190'000	190'000	190'000
Réserves de bénéfice	103'714	99'146	95'072	91'404	86'977
Bénéfice du Groupe	13'720	12'168	11'674	11'268	12'027
Total du capital propre	810'934	689'314	630'946	442'672	439'004
Total des passifs	26'372'763	26'241'876	22'103'839	16'826'850	15'981'798

-66-

C O M P T E D E R É S U L T A T – A P E R Ç U S U R 5 A N S

	2004 en 1000 CHF	2003 en 1000 CHF	2002 en 1000 CHF	2001 en 1000 CHF	2000 en 1000 CHF
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des intérêts et des escomptes	479'321	450'835	526'248	595'724	533'138
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	88'039	98'228	106'185	115'600	123'398
Charges d'intérêts	– 467'020	– 440'403	– 509'979	– 639'928	– 564'329
Résultat des opérations d'intérêts	100'339	108'660	122'454	71'396	92'207
Produit des commissions sur les opérations de crédit	892	779	594	66	67
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	39'087	32'437	29'759	30'797	53'313
Produits de comm. sur les autres prestations de services	29'310	30'287	27'781	23'156	19'172
Charges de commissions	– 13'207	– 8'811	– 8'695	– 8'069	– 8'925
Résultat des opérations de négoce et des prestations de service	56'083	54'692	49'439	45'950	63'627
Résultat des opérations de négoce	17'467	24'200	29'253	21'121	22'478
Produit des aliénations d'immobilisations financières	83	5	182	61	33
Produit des participations	7'218	6'505	7'383	3'729	1'217
Résultat des immeubles	4'846	3'844	4'214	4'028	3'243
Autres produits ordinaires	150'019	136'198	129'341	105'962	65'266
Autres charges ordinaires	– 1'501	– 21'861	– 36'372	– 42'232	– 34'057
Autres résultats ordinaires	160'667	124'691	104'748	71'548	35'702
Produit brut	334'556	312'243	305'894	210'015	214'014
Charges de personnel	– 135'474	– 122'265	– 119'424	– 100'321	– 91'944
Autres charges d'exploitation	– 141'467	– 124'198	– 114'791	– 99'188	– 80'120
Charges d'exploitation	– 276'940	– 246'463	– 234'215	– 199'509	– 172'064
Bénéfice brut	57'616	65'780	71'679	10'506	41'950
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 34'674	– 24'975	– 44'029	– 37'898	– 21'950
Correctifs de valeur, provisions et pertes	– 459	– 9'588	– 6'470	– 18'341	– 11'803
Résultat intermédiaire	22'484	31'217	21'180	– 45'733	8'197
Produits extraordinaires	10'426	7'920	1'174	63'790	8'174
Charges extraordinaires	– 15'632	– 23'815	– 8'049	– 3'021	– 92
Impôts	– 3'558	– 3'154	– 2'631	– 3'768	– 4'252
Bénéfice du Groupe	13'720	12'168	11'674	11'268	12'027

-67-



**Union Suisse
des Banques Raiffeisen**
Relations publiques
Case postale
9001 St-Gall
Téléphone 071 225 85 24
Fax 071 225 86 50
Internet: www.raiffeisen.ch
E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, St-Gall
Impression: Druckerei Flawil AG
Photos: Rolf Neeser, Biel/Bienne
(Viktor Röthlin), Marc Wetli,
Zurich (portraits)

Ce rapport est également
disponible en allemand, en
italien et en anglais.

